

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

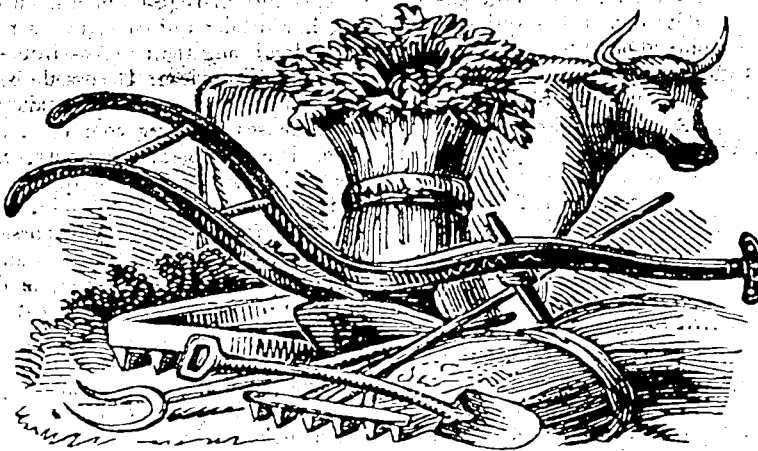
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

A nos abonnés retardataires.

Il nous est pénible d'annoncer qu'un grand nombre de nos abonnés retardataires n'ont pas encore jugé à propos de nous faire parvenir le montant de leurs arrérages. Dans un temps où les produits se vendent, rien ne peut empêcher les cultivateurs de payer leur abonnement à un journal. Sur au-delà de \$1000 d'arrérages qui nous sont dues, c'est à peine si nous recevons une à deux piastres par jour.

Que chaque abonné retardataire se fasse un devoir de payer dans le cours de ce mois.

La Gazette reçoit sans doute de l'encouragement, par l'augmentation de sa liste d'abonnés ; mais pour que cet encouragement nous soit profitable et effectif, il faut que nous puissions compter sur les argents qui nous sont dus, pour arrérages d'abonnement. Ainsi, à l'œuvre donc MM. les Retardataires : payez au plus tôt.

On pourrait aussi ajouter à l'envoi le prix d'abonnement pour l'année qui vient de commencer.

SOMMAIRE.

Causerie agricole : Amélioration des races [Suite].

Histoire de la Semaine : Allocution du Saint-Père. — Législature de la Province de Québec.

Sujets divers : Quelques bons exemples à suivre. — Une lecture devant "L'Union catholique de Montréal." — L'abus de l'engraissement. — Les ennemis de l'agriculture. — Nettoyage des étables. — Usure prématurée des chevaux. — Petite chronique : Colonisation, Emigration aux Etats-Unis.

Recettes : Breuvage vermifuge pour les animaux. — Procédé pour empêcher les vers de pénétrer dans le fromage. — Nouveau remède à la météorisation.

CAUSERIE AGRICOLE

Amélioration des races

(Suite.)

En résumant les principes énoncés dans nos précédentes causeries, nous trouvons que les trois grands moyens de former une race animale sont : 1o. les reproducteurs, 2o. l'alimentation, les soins, le climat, 3o. l'exercice rationnel des fonctions.

La conservation de la race et son amélioration dépendent des reproducteurs et de leur influence héréditaire. Lorsque les deux reproducteurs appartiennent à une même race fixe et constante, ils donnent naissance à des sujets semblables à eux. Mais s'ils sont d'origine différente, ils agissent l'un et l'autre pour leur propre compte, et celui des deux qui appartiendra à la race la plus ancienne, la plus fixe, domiera l'autre, et plus que ce dernier il fera sentir son influence héréditaire sur les produits.

L'alimentation et l'exercice des fonctions ne peuvent rien créer ; mais si ces deux moyens sont convenablement employés, ils favorisent le développement de toutes les qualités et de toutes les aptitudes dont les reproducteurs ont créés les germes. C'est-à-dire qu'une bonne alimentation, associée à des exercices convenables, aidera à la bonne confection de la charpente osseuse et des différents organes des animaux ; ce qui, en une certaine mesure, modifie les formes extérieures et élève les aptitudes natives de l'individu et de la race.

Quelque soit la race sur laquelle on opère, les reproducteurs doivent être choisis avec un soin minutieux, et posséder les caractères et les aptitudes que l'on veut fixer ou développer. Si par exemple, on opère sur une race pure, il est tout naturel de lui demander les talons qui doivent la continuer. On fait alors ce que l'on appelle la sélection.

Toutes les fois que l'on se propose de conserver, tout en l'améliorant, une race d'une utilité reconnue, sans viser à

lui faire acquérir des aptitudes nouvelles, c'est encore à la sélection que l'on doit recourir. Ici, la sélection concentrée pour ainsi dire l'influence héréditaire des reproducteurs, élève, augmente les qualités et les aptitudes qui existent déjà dans la race, et peut même dans certains cas former des variétés parfaitement dessinées et remarquables par quelques spécialités particulières. La sélection ne crée pas des aptitudes nouvelles; mais elle développe celles qui existent déjà d'une manière plus ou moins apparente.

Mais lorsqu'on veut transformer profondément une race, ou bien lorsqu'on se trouve en présence de bestiaux possédant aucun caractère de race, aucune qualité réelle, lorsque, en un mot, on ne peut trouver, dans le groupe que l'on veut améliorer, la matière première du perfectionnement, il faut aller chercher ailleurs le type améliorateur; il faut faire du croisement, en demandant à une race étrangère des étalons capables de transmettre les qualités requises.

Le croisement peut être continu ou simplement temporaire. Dans le premier cas, on arrive promptement à l'absorption complète de la race commune par la race étrangère. Dans le second, au contraire, on n'introduit dans les veines de la race indigène qu'une certaine dose de sang améliorateur capable de produire l'amélioration désirée, puis on continue le perfectionnement en alliant ensemble les méteils obtenus, c'est ce qu'on appelle le *métissage*. Si toutefois on s'aperçoit que les défauts de la race commune reprennent une nouvelle force, il faudra de nouveau recourir à l'influence de l'étalon étranger.

De l'espèce chevaline.—Ce qui précède s'applique à toutes les espèces animales. Mais en ce qui concerne l'espèce chevaline, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails. L'importance de cette espèce, les fonctions qu'elle doit remplir, exigent que les procédés de perfectionnement soient traités avec plus de développement.

Les hommes les plus distingués qui se sont occupés de l'amélioration du cheval, reconnaissent qu'une seule race mérite l'épithète de *pure*, c'est la *race arabe* et ses descendants en droite ligne.

La tradition fait remonter l'origine du cheval arabe jusqu'au temps du roi Salomon. Depuis lors il a été soumis à des soins incessants; mais il a été préservé de toute mésalliance. Le sang d'aucune race étrangère n'est venu détruire l'homogénéité, la fixité de la race arabe. La reproduction s'est constamment faite au moyen de reproducteurs pris dans la race elle-même, et choisis avec toute la sollicitude que peut inspirer l'orgueil national et religieux des peuples arabes.

Sous cette influence, le cheval arabe ne s'est pas modifié, il n'a pas progressé, si l'on veut, mais il n'a pas dégénéré.

Suivant les mêmes autorités, le *cheval anglais de pur sang* n'est autre que le cheval arabe transporté au milieu de la civilisation. Il est issu d'étalons et de juments venus directement du désert. Il en diffère cependant sous certains rapports. Soumis à un régime et à des services différents, il a acquis des aptitudes nouvelles, ou plutôt ses anciennes aptitudes se sont développées dans un sens tout particulier; mais il n'en est pas moins resté le fils du cheval arabe pur.

Avec cet élément fécond, les Anglais ont produit des races nouvelles. Au moyen de croisements et de mélanges bien calculés, ils ont fourni les diverses races spéciales répondant aux besoins de leur civilisation avancée.

La race pure, ou tout simplement le *pur sang* a servi à la formation de plusieurs groupes de chevaux, dont quelques-uns méritent à juste titre le nom de races particulières. C'est ainsi qu'a été créé le *cheval demi-sang* produit par

l'étalon pur-sang et la jument commune; et dont les aptitudes se sont fixées au moyen d'un métissage judicieusement conduit.

Quelques auteurs ont contesté la possibilité de créer une race par le croisement. Cependant il existe de nombreuses familles de chevaux demi-sang parfaitement caractérisées et se reproduisant régulièrement, en un mot possédant l'influence héréditaire qui constitue la race.

Le demi-sang tient nécessairement de l'étalon et de la jument dont il est issu. Il possède beaucoup des caractères du reproducteur de pur-sang; mais il a aussi gardé quelque chose de ses ancêtres communs. Sa conformation est correcte, il est demeuré nerveux, mais il est plus modéré que le cheval pur-sang, ce qui le rend propre à plusieurs genres de services. Enfin, les fonctions de la vie animale sont en harmonie chez lui, il possède la vigueur et la bonne santé recherchées dans les races amélioratrices.

Employé à la reproduction, le demi-sang ne vaut que ce que vaut sa lignée. Si celle-ci est de formation récente, son influence sera nulle. Mais si elle est ancienne et bien fixée; il se reproduira sûrement et alors il pourra servir avantageusement au perfectionnement des races moyennes dont il se rapproche par sa taille et ses aptitudes.

En dehors de ces groupes tous partis du pur sang, on rencontre de nombreuses familles de chevaux qui se rangent dans la catégorie des *races communes*. Le *cheval commun* produit par les circonstances locales ou pour les besoins du moment, n'est pas un type possédant le principe qui fait les races. Il n'a pas la puissance héréditaire. Il est de formation récente, et ne persiste pas en dehors des conditions de régime et de climat sous lesquelles il a été engendré. Si ces conditions changent, il change avec elles. Il ne peut donc pas servir à l'amélioration d'autres races, il est même incapable de se conserver en dehors de la contrée qui l'a créé.

La race Boulonnaise et la race Percheronne appartiennent à cette catégorie. Elles sont le produit de circonstances fortuites ou locales; elles n'ont en elles ni *fixité* ni *puissance héréditaire*, et ne se maintiennent que lorsque les circonstances qui les ont faites persistent, il leur est donc impossible de régénérer d'autres races.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. Eug. Gayot dont les opinions font autorité sur ce sujet :

« Toutes tentatives, dit-il, pour améliorer une race quelconque par le cheval Percheron ou le Boulonnais, n'ont abouti qu'à un complet insuccès. Les essais de transportation de la race, en vue de la reproduire sous mélange sur divers points, n'ont pas été plus heureux.

« Nulle part, en effet, il ne s'est répété; nulle part il n'a fait souche; nulle part il n'a créé l'apparence d'une famille.

« Il a multiplié la robe qu'il porte et c'est tout. Mais il n'a fait aucun obstacle à la multiplication des animaux informes et déceus. Il a fourni son contingent de gros corps mal faits et de membres grêles. Là où il est venu, ont continué à se produire les têtes insignifiantes ou bêtes, les grosses et lourdes encolures, les dos creux, les reins mal attachés, les croupes surélevées en avant et de forme avalée, les queues basses et noyées, les côtes plates et courtes, c'est-à-dire les poitrines inachevées, les flancs longs et creux, les ventres volumineux, les canons minces, les tendons saillis et collés à l'os, les mauvais genoux et les mauvais jarrets, les avant-bras grêles, les cuisses étroites et peu musculueuses, les tempéraments mous et le reste..... Mais ce portrait, direz-vous, n'est pas celui du *pur percheron*, du percheron bien choisi. Précisément.—Ce n'est pas toujours lui qui donne ces im-

perfections et d'autres encore que l'on retrouve à des degrés divers chez ses fils. Il les laisse se reproduire sans modifications, parce qu'il n'a aucune influence, aucune autorité sur sa condescendance. Il *ne race pas*, et là est l'erreur de ceux qui le préconisent."

Ces réflexions de M. Gayot nous ont frappé nous-mêmes dans les diverses exhibitions de chevaux ou nous avons eu occasion d'étudier les produits provenant de l'union des étalons percherons avec nos juments communes. Nous avons vu, il est vrai, de beaux produits de ces unions; mais généralement ils tenaient plus de la femelle que du mâle. Lorsque la femelle avait une bonne conformation, le poulain était également beau; tandis que si la femelle était défectueuse, ses défauts n'étaient en aucune manière corrigés dans le poulain.

On pourrait presque en dire autant du cheval noir-anglais (*Black Horse*) ou cheval de brasseur et de celui de Clydesdale ou simplement de Clyde, quoiqu'ils soient de formation plus ancienne que le Boulonnais et le Percheron.

Le *Black Horse* est un colosse possédant un corps plein, massif, compacte et rond, des membres larges et solidement appuyés, une poitrine vaste, une croupe et des reins très larges, dénotant une force physique très-extraordinaire; mais ces apparences n'indiquent ni l'énergie, ni la vivacité qu'on aime à trouver ici dans la race chevaline. Ce cheval traîne de lourds fardeaux, mais au petit pas et avec une grande lenteur de mouvement.

Le *Clyde* est moins volumineux que le précédent, mais bien proportionné. Sa poitrine est souple et profonde, sa côte ronde, ses épaules bien musclées, ses reins bien développés, ses membres solidement attachés et les articulations du genou et du jarret larges et bien accusées. Ce cheval est très-puissant, mais il est plus actif que le *Black-horse*.

Ces deux races ont une souche commune, elles sont issues d'étalons flamands alliés avec la race commune de la localité où elles ont pris naissance. Leurs différences sont dues aux conditions climatiques et alimentaires qui ont concouru à leur formation. Lorsque ces conditions changent, elles se transforment profondément; elles sont ainsi une preuve vivante que leur emploi pour l'amélioration de notre race commune ne peut avoir que des résultats peu satisfaisants.

REVUE DE LA SEMAINE

Tous les journaux catholiques de la Province de Québec ont reproduit la semaine dernière une des plus remarquables allocutions qu'ait prononcées Pie IX depuis le jour malheureux où il dut céder à la Révolution triomphante.

Ce morceau de choix était bien digne de figurer à la place honorable qui lui a été consacrée. En effet rien n'y manque: conseils et avertissements aux rois et aux puissants de la terre, exemples tirés de l'histoire, et encouragements à prier pour les persécuteurs de l'Eglise et de ses ministres.

Voici à quelle occasion cette belle allocution a été prononcée: Les journaux dévoués à la Révolution avaient affirmé que le jour anniversaire du plébiscite, une troupe de Romains du Transtévère avait escorté la voiture du Roi avec de grandes démonstrations d'enthousiasme. Ces journaux n'en agissaient ainsi que pour ajouter une douleur de plus à toutes celles que l'impiété fait souffrir à l'auguste Pie IX; car la fidélité des Transtévérins envers la papauté est bien connue. Afin de donner un démenti éclatant aux assertions de ces misérables journaux, les Transtévérins résolurent d'aller se jeter en foule aux pieds du Saint Père et

l'assurer de leur dévouement inaltérable. Aussitôt, sans balancer, on organisa une visite au Vatican et plus de trois mille habitants du Transtévère viennent solliciter une audience du Saint Père.

Lorsqu'ils furent en présence de Pie IX, un de leurs chefs lut une courte adresse protestant énergiquement contre les démonstrations faites au Transtévère, le 20 septembre et le 20 octobre.

Sa Sainteté a répondu par l'éloquente et fière allocution suivante:

"Il n'est donc pas vrai, que, ces jours passés, le quartier du Transtévère se soit abandonné à des joies inopportunes! Vous venez de m'en offrir le témoignage, et par votre concours et par les assurances sorties de la bouche de celui qui a parlé pour vous tous.

"C'est bien. Sans m'étendre sur ce sujet, qui me conduirait à des considérations dangereuses, je me hâte de vous affirmer mon amour et de vous dire quelques paroles utiles.

"Ces paroles, je les prendrai dans les souvenirs de ce jour, où l'Eglise nous présente deux rois; l'un dont parle Jésus-Christ sous une parabole; l'autre, qui est un saint que nous fêtons.

"Sous la parabole de ce roi, le Sauveur Jésus se cache lui-même. En effet, ce roi demande compte de leur gestion particulière à tous les administrateurs de son royaume. Et à peine ai-je eu sous les yeux cette demande du roi de la parabole, que j'ai songé au compte que devront rendre au Seigneur les administrateurs des diverses branches qui dépendent des Finances.

"Je sais, et ce sont des faits qu'on lit dans les feuilles publiques, je sais que chaque jour, ou un caissier s'enfuit avec la caisse, ou un percepteur avec les impôts, ou un faussaire avec sa plume, ou un employé des postes avec les valeurs qu'il a soustraites dans les lettres. Bref, il ne se passe guère de jour sans que ces feuilles ne nous rapportent des faits de ce genre.

"A qui ces gens rendront-ils compte? On en arrête fort peu; ils sont heureux et rapides dans leurs fuites. Quand reviendra donc le *Redde rationem*? Eh! il viendra! il viendra en ce jour terrible où Jésus-Christ dira à chacun d'eux: *Redde rationem*. Mais j'ajoute: Pourquoi tant de corruption? Pourquoi tant d'avidité pour la matière? Pourquoi tant d'oubli de Dieu, de la foi, de la religion? Précisément parce qu'on manque de foi et de religion.

"En tout temps, sans doute, il y a eu des administrateurs infidèles, mais jamais en aussi grand nombre que de nos jours, surtout en aucun royaume d'Italie, c'est certain.

"Ainsi, quand on n'a ni foi ni religion, quand on ne craint pas la justice de Dieu, et qu'on peut échapper à la justice des hommes, on vole sans péril, on ruine toute chose.

"Je me souviens d'un homme distingué, aujourd'hui mort, qui était à Rome il y a quelques années, et que vous avez tous connu. Cet homme n'était pas incrédule: il appartenait à ces catholiques qui s'appellent *libéraux*, et me disait: "J'entends la messe le dimanche, et je communie à Pâques." C'est très-bien. Et je ne sais comment il lui vint à l'idée d'interroger le Pape, en parlant de l'éternité, de l'enfer, du feu et des tourments.

"Je suis persuadé que les tourments n'existent pas, faisait-il, et que dans l'enfer (il admettait l'enfer et l'éternité) il n'y a que de la tristesse et de la mélancolie."

"Je lui répondis que les paroles de Jésus-Christ n'étaient pas de tristesse et de mélancolie, mais de feu, car il n'a pas dit: *In maestitiam eternam*, mais il a dit et dira: *Discedit a me maledicti in ignem eternum*.

" Que si un homme de *juste milieu*, comme était ce personnage, croyait à un enfer si peu terrible, que diront ceux qui sont frappés d'incrédulité complète, de cette incrédulité que l'on enseigne même à Rome?.....

" Ah ! gardons, nous, gardons fortement dans notre cœur ce cher trésor de la foi et soyons toujours persuadés qu'il y a une éternité heureuse pour les bons, malheureuse pour les administrateurs infidèles, pour les pécheurs et les impies.

" Comment faire cependant pour éviter ces peines éternelles, cette éternité terrible ? Imitons les vertus de cet autre roi dont nous célébrons la fête....."

Puis Pie IX raconta en quelques mots l'histoire de Saint Edouard roi d'Angleterre, ses paroles de soumission et d'obéissance envers le Pape et les œuvres pieuses qu'il avait exécutées.

" Mais, continue Sa Sainteté, cela ne suffit point. Le roi ne se borna point à édifier le monde par ses œuvres à l'égard de l'Eglise, il fit le bien de ses sujets. Il estima que les impôts étaient trop onéreux et les enleva, ce qui accrut le respect, l'estime et l'union parmi les peuples. Il fut le modèle de toutes les vertus des rois, et surtout de la chasteté. A ce point il fut chaste que, du consentement de la reine, il laissa intact le lit conjugal. Et ne croyez pas que ce roi fut le seul saint sur les trônes d'Europe. Il y a eu des saints sur les trônes ; oui, il y en a eu. Il y en a eu sur le trône du Portugal ; il y en a eu sur le trône d'Espagne ; il y en a eu sur le trône de France ; il y en a eu sur le trône de Hongrie ; il y en a eu même sur le trône du Danemark avant qu'il devint infidèle. Et sur les trônes de l'Italie !..... il y en a eu aussi. Oui mes enfants nous avons vu des monarques saints précisément dans la famille de celui qui règne à cette heure.

" Et sans aller plus loin, j'ai dans les mains la cause de Marie-Christine de Savoie, reine de Naples, mère de François II, roi de Naples ; et il s'agit de la béatification de cette sainte reine, fille de Victor-Emmanuel I, lequel eut trois filles, dont une est morte et les deux autres vivent encore et donnent un exemple continué de leur vertu.

" Cela ne suffit pas. J'étais jeune quand revint à Rome Pie VII, et alors les *Transtévérins* furent heureux. Or, je vis l'entrée de Pie VII, qui, de la place du Peuple, vint ici, à la basilique, de Saint Pierre. Et savez-vous qui rencontra le Pape parmi la foule ? Sous l'atrium de la basilique, il y avait un roi de Sardaigne, qui plus tard mourut à Rome en odeur de sainteté et resplendissant de vertu. En ce moment là, le roi se prosterna aux pieds du Pape, et les larmes aux yeux remercia Dieu de voir le Souverain-Pontife en possession de Saint Pierre, de Rome et de ses Etats. Et Pie VII releva, prit dans ses bras et baisa avec une tendresse paternelle ce roi qui avait des sentiments si généreux et si saints.

" Si vous me demandez : Dites un peu, Saint-Père, et maintenant comment sont-ils ? Je vous répondrai que votre demande est inopportune.

" Je vous ramène donc tout de suite au premier roi, celui de la parabole, qui doit nous demander compte de tous nos actes ; je vous ramène au roi présenté par Jésus-Christ dans l'Evangile de ce matin ; je vous ramène au *Redde rationem*. Ce *Redde rationem*, il me le dira à moi, et à tous ceux qui appartenant à la hiérarchie ecclésiastique, il le dira à toutes les âmes consacrées à Dieu, il le dira à vous, à tous les chrétiens épars dans le monde ; il le dira à tous les hommes. Il le dira aux empereurs, aux rois, aux princes, aux ministres, aux sénateurs, aux députés, aux généraux d'armée, aux capitaines et aux soldats. Et savez-vous à qui il le dira avec plus de terreur ? Il le dira aux scribes d'iniquité, à

ceux qui font étalage d'impiété, à ceux qui encensent les idoles infâmes de la calomnie, du mensonge et de la souillure. Il le dira spécialement à ceux qui adorent la matière, qui ne voient rien hors de la matière et qui oublient l'esprit ; à ceux qui cherchent à s'enrichir par des moyens honteux et illicites.....

Enfin le Souverain Pontife exhorta son auditoire à prier et à supplier la miséricorde divine et termina en lui donnant sa bénédiction.

L'effet produit par ses paroles fut immense, indescriptible. L'impressionnable population de Transtévère, était là devant le Saint-Père, frémissante et acclamant l'orateur sacré. Mais, par contre-coup, toute la secte révolutionnaire en a été bouleversée ; la vérité est odieuse à certaines oreilles, le diable ne peut sentir l'eau bénite.

Louis Veuillot, l'éminent écrivain catholique, le démontre parfaitement dans un récent article.

" Le Saint-Père, dit-il, appelle la *miséricorde divine* sur la triste personne des princes régnants. Les journalistes italiens orient qu'il veut les faire assassiner. Ces drôles ont l'art de dire des choses qui surprennent ! Si le Saint-Père signalait dans les rois de l'époque quelque chose de juste, de grand et qui méritât ses louanges, en effet il les mettrait en péril ; mais il ne fait point cela, n'ayant pas sujet de le faire. Ce qu'il dit des rois ne contient rien qui les dénonce aux coups de rois.

" Cette race proopère, plantée par les rois eux-mêmes et tendrement cultivée par toutes les mains de la Révolution, n'obéit point aux enseignements du Pape..... Nul danger pour les rois du côté du Pape.

" Cependant, il est vrai que les rois sont en danger. Le Pape les en avertit. Il y a deux dangers pour les rois : un petit, qui est le poignard ; un grand, qui est la justice. Ils se sont donné des amis sujets à les trahir, et des gardes sujets à les abandonner, et même à les occire ; mais ce qui est plus sérieux encore, et de quoi le Pape les instruit particulièrement, ils bravent un juge qui ne s'inquiète ni des gardes fidèles, ni des armées solides....."

— *Sommes-nous arrivés au commencement de la fin ?* Voilà la question qui se présente tout d'abord à l'esprit du lecteur qui suit attentivement les péripéties du drame qui se déroule depuis quelques années dans la société actuelle battue en brèche par la Révolution. *Sommes-nous arrivés au commencement de la fin ?*

Les dernières nouvelles d'Europe nous le feraient croire, si, d'ailleurs, nous ne savions que le triomphe du mal sur le bien, de l'impiété sur la Religion, de satan sur Dieu ne peut avoir qu'un temps. De toutes parts, nous voyons la Révolution aiguissant ses armes et se préparant à frapper le grand coup. C'est probablement de l'Italie que partira le mot d'ordre, et vraisemblablement Victor-Emmanuel sera le premier atteint.

Ce pauvre roi n'est plus nécessaire à la Révolution et elle va le fouler aux pieds pour le pain de toutes les préférences qu'il a eues pour elle. Elle s'organise, elle va bientôt tenir un gigantesque congrès au Colysée ; elle dresse des statuts, élabore des projets, et tout y respire une odeur démagogique des plus accentuées. Il est impossible de prévoir quelle sera la tourmente qui importera le roi spoliateur ; mais il lui sera bien difficile de s'y soustraire.

L'autorité est prévenue, cependant elle perd la tête, tremble de tous ses membres et elle a raison. L'assemblée des démagogues tournera certainement plus contre elle que contre la Religion habituée à conjurer ces sortes d'orages.

Pour donner plus de force au mouvement italien, les radicaux de France redoublent d'efforts dans les élections et font des progrès immenses; ceux d'Espagne courent aux armes; et la chute de Victor-Emmanuel pourrait bien être le signal de celle d'Amédée son fils et de celle de M. Thiers.

— La Législature de la Province de Québec est en pleine activité. L'adresse en réponse au discours du Trône, a été adoptée d'emblée dans l'Assemblée et dans le Conseil.

Le 11 du courant, en réponse à M. Gérin, l'hon. premier ministre a dit que le gouvernement n'inquiétera pas les personnes ayant de bonne foi ou sans malhonnêteté coupé du bois sur les Terres de la Couronne; mais qu'il poursuivra toutes les autres. Puis M. Fournier attaqua violemment le gouvernement au sujet de la dernière élection de Montmagny et il s'en suivit un assez long débat dans lequel les affaires de la Province ont été assez oubliées.

Le 12, M. LaRoque demanda si c'était l'intention du gouvernement de venir en aide aux municipalités pour l'amélioration des Chemins Publics. M. Chauveau répondit que le projet était sous considération. Puis la Chambre s'occupa de la maison de réforme pour les jeunes délinquants. Ce même jour les comptes publics pour l'année finissant le 30 juin 1872 furent présentés.

Le 13, M. Marchand rappela à l'attention de l'Assemblée la question de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis. Puis une dispute acerbe s'éleva entre M. Chauveau et M. Cauchon, au sujet des Ecoles Normales.

Le 15, il fut voté une adresse demandant un état des cotisations de grèves, des permis d'occupation, l'étendue des terrains concédés, etc. Aussi une adresse relative aux prêts d'argent faits à certaines municipalités pauvres.

Quelques bons exemples à suivre

Partout on se plaint que l'agriculture n'avance pas, partout on déplore l'inconcevable inertie qui s'oppose aux progrès de notre industrie nationale, par excellence; et l'on attribue ce malheureux état de choses au manque d'instruction chez la plupart de nos cultivateurs, à leur ignorance des principes les plus élémentaires des perfectionnements de l'art agricole.

Ces faits sont généralement connus, ils ont été démontrés si souvent qu'ils sont passés à l'état de lieux communs. Cependant, nous sommes heureux de le constater, il se fait actuellement, dans certaines parties de la Province, une transformation très-sensible. Certains hommes, animés du plus pur patriotisme, font des efforts presque surhumains pour secouer l'apathie de leurs concitoyens. Des agriculteurs, convaincus de la nécessité des améliorations en agriculture, n'épargnent rien pour démontrer que le mode d'exploitation généralement suivi est ruineux et nous appauvrit dans une proportion effrayante.

Ils mettent tout en œuvre. Conseils, exemples, encouragements, rien n'est oublié. Reconnaissant que le manque d'instruction est un des principaux empêchements au perfectionnement des procédés culturels, ils répandent dans leurs localités les ouvrages et les publications capables d'aider à la diffusion de l'instruction agricole.

C'est ainsi que depuis quelques mois, la *Gazette des Campagnes* a vu augmenter considérablement sa circulation. Parmi les paroisses qui nous ont donné de nouveaux abonnés, nous devons citer surtout: Bonetouche N.-B., Lafontaine Ont., Ste. Flavie, St. Gervais, St. Janvier de Weedon, St. Lazare, St. Pie et tout le comté de Portneuf. Celui-ci seul, par l'entremise de la Société d'agriculture de Portneuf et de son infatigable Président, nous a fourni 294

abonnés, dont 67 à St. Augustin, 30 à St. Basile, 45 au Cap Santé, 20 à St. Casimir, 42 à Deschambault, 17 à Ste. Jeanne de Neuville, 6 à N.-D. de Portneuf, 54 à la Pointe-aux-Trembles.

C'est là un progrès incontestable; car avec l'instruction spéciale viendra nécessairement le goût des améliorations. Nous désirons beaucoup que ces bons exemples aient de nombreux imitateurs.

Nous félicitons hautement les hommes généreux qui prennent en main aussi activement la noble cause de l'agriculture.

Une lecture devant "l'Union Catholique" de Montréal

Nous avons sous les yeux une petite brochure intitulée: "l'Agriculture au point de vue de l'émigration et de l'immigration." Cette brochure contient le compte-rendu d'une lecture faite par M. Ed. Bernard, devant les membres de "l'Union Catholique" le 27 octobre 1872.

Parler d'agriculture à de jeunes citadins est un fait assez rare et dénote chez son auteur un grand désir de travailler à l'instruction de ses concitoyens; mais voir les jeunes gens instruits des villes se suspendre aux lèvres d'un orateur parlant agriculture est croyons-nous plus rare encore. Jusqu'à présent, l'économie agricole était bannie des entretiens de nos jeunes sociétés; de temps en temps, il est vrai, on accordait bien une petite place à l'agriculture; mais ce n'était que pour briser la monotonie des entretiens ordinaires sur la politique, l'histoire ou les lettres.

M. Barnard et "l'Union Catholique" ont voulu quitter les vieux sentiers battus et inaugurer un nouveau genre d'entretien qui aura, nous n'en doutons pas, d'heureux résultats. Nous les en félicitons sincèrement.

Dans sa lecture, M. Barnard a touché à tous les principaux problèmes agricoles qui occupent les hommes sérieux en Canada. Il a parlé de la nécessité de l'instruction et des bons exemples, comme moyen de provoquer les améliorations en agriculture, indiqué les remèdes à employer contre l'émigration et le dépeuplement de nos campagnes et donné en passant à nos législateurs un conseil que nous aimerions leur voir écouter. Il s'élève fortement contre l'admission en franchise des produits des Etats-Unis, tandis que les nôtres sont frappés à la frontière d'une taxe énorme, et il conclut à la protection de notre industrie agricole.

Nous sommes heureux de trouver dans M. Barnard un partisan de la protection. La *Gazette des Campagnes* a toujours travaillé à convaincre notre législature de l'importance d'une protection efficace, et les raisons apportées par M. Barnard ne donnent que plus de poids à nos avis.

Quant aux moyens de propager l'instruction agricole, le savant lecteur n'a pas été complet, il a oublié l'influence du journalisme, mais cette faute est rachetée par les saines opinions qu'il a énoncées avec autant de clarté que d'à-propos.

L'abus de l'engraissement

Louis XVIII, l'homme le plus fin, le plus lettré et le plus spirituel de nos anciens souverains, le seul qui, depuis bien longtemps, ait su mourir tranquillement dans le palais de ses ancêtres, passait, à juste titre, pour une des meilleures fourchettes de son royaume. On prétend qu'une demi-douzaine de côtelettes de pré-salé, le mouton en honneur à cette époque où le southdown n'était pas encore connu en France, ne

lui faisait pas pour comme premier plat de son déjeuner, et que pour concentrer le plus de jus de viande dans ces côtellettes vraiment royales, chacune d'elles cuisait entre deux autres qui étaient ainsi sacrifiées pour satisfaire sa gourmandise, le péché mignon de l'autour de la Charte. Tel est le sort réservé aux choses ou même aux hommes qui ont servi aux passions des grands de la terre !

Passons sur la moralité et revenons à notre but. Le roi avait rapporté de son long séjour en Angleterre le goût de la viande poussée au plus haut degré d'engraissement ; or quand un chef d'Etat s'est prononcé franchement sur un point quelconque, fût-ce une question culinaire, il est évident que sa cour ou son entourage adopte son opinion : *Brigadier, vous avez raison*, sera une vérité de tous les régimes. Et comme la table est ce qui rapproche le plus nos gouvernants, on ne se figure pas l'influence qu'elle a sur les révolutions de l'agriculture, son principal pourvoyeur. Est-ce que Louis XV n'a pas retardé d'un demi siècle l'immense bienfait de la patate en prononçant le mot historique : " C'est très-bon, mais qu'on ne m'en serve plus ! "

Quoiqu'il en soit, de la Restauration date l'usage de l'engraissement à outrance. Plus tard les concours de la boucherie ont encore accentué cette tendance ; et ce qui est le pire, les concours de reproducteurs se sont peuplés d'animaux allant parfois jusqu'à l'obésité. Négligeant le proverbe qu'on applique à un bon coq, les éleveurs ont tenu à éblouir les yeux du public ; si bien que le jury entraîné par l'habitude, a toujours montré un faible pour les bêtes resplendissantes d'embonpoint. C'est au point que chez nos voisins les Anglais, les promoteurs de l'engraissement exagéré, on a été obligé, dans ces derniers temps, de limiter le poids des animaux selon leurs espèces et de dire, par exemple, que pour être admis à concourir certains moutons ne dépasseraient pas 400 livres : fixant ainsi un maximum de pesanteur, la graisse arrivée à sa dernière période étant une véritable maladie.

Un autre abus est une des principales causes de l'état de choses que nous signalons. Nous voulons parler de l'abandon, comme profit avouable, aux chefs de cuisine, au cordons bleus, aux préparateurs quels qu'ils soient de nos aliments, voire même à ceux qui lavent la vaisselle dans les restaurants, de toutes les graisses qui ne sont pas employées dans cette préparation ou que les consommateurs laissent sur leurs assiettes. Or voici ce qui arrive : plus la viande de boucherie est grasse, plus les bénéfices que nous indiquons sont importants ; dans certaines maisons ils s'élèvent au double des gages, dit-on ; de là l'intérêt direct des cuisiniers et autres à n'acheter aux fournisseurs que les animaux qui leur payent le plus largement cette espèce de tribut, et par suite, l'exigence croissante du boucher lui-même vis-à-vis de l'engraisseur.

Eh bien, nous le disons tout haut : ces diverses causes d'engraissement exagéré sont déplorables, car elles entrent pour beaucoup dans le renchérissement général de la viande. En effet, pour parvenir au degré demandé par la boucherie il faut prolonger l'engraissement à ce point qu'à la rigueur nous pourrions presque livrer deux animaux pour un avec la même somme de nourriture, si l'on ne vous obligeait pas à cet excès de graisse. Rien ne coûte plus cher, du reste, que de faire du fin gras ; les coureurs de concours le savent pertinemment, et n'étaient les primes et les honneurs qui les attendent, on ne trouverait pas un agriculteur assez mal inspiré pour faire un pareil métier de dupe. Tel animal qui a reçu la médaille revient à son propriétaire au double du prix que lui en donne la boucherie aussitôt après le concours, et

pourtant les bouchers font des sacrifices pour orner leurs étaux de viandes primées !

Enfin une dernière considération devrait nous inviter à changer de système, car il est reconnu qu'au point de vue de l'hygiène la chair trop saturée de matières grasses est d'une digestion plus difficile ; aucune santé n'en supporte longtemps l'usage sans en souffrir. Ne serait-ce pas le cas d'appliquer, sous forme de conseil, une de ces recommandations que les premiers législateurs du genre humain introduisaient dans les prescriptions religieuses afin d'être obéis ? Certes nous n'allons pas à l'encontre de ces goûts de chacun ; mais il y a tant de bonnes raisons pour les modifier dans le sens d'un engraissement plus modéré de la viande, que nous croyons très-utile d'exprimer ici notre sentiment sur une question qui touche à la fois aux intérêts du producteur et à ceux du consommateur, et qui a la gravité qu'on accorde à tout ce qui touche à l'économie domestique. — MARE,

Les ennemis de l'agriculture

Mme Le Marchant fait appel aux sentiments les plus élevés, les plus nobles ; elle plaide avec chaleur la cause de ces pauvres petits oiseaux que nous aimons tant et qui chaque jour nous rendent des services signalés.

L'orage au loin grondait . . . A ma fenêtre assise,
J'attendais vainement la fraîcheur de la brise.
Le beau livre *L'Insecte*, ouvert sur mes genoux,
Occupait mes loisirs, quand le sommeil jaloux
Secoua ses pavots sur ma lourde paupière.
A peine eus-je fermé les yeux à la lumière,
Qu'un songe merveilleux absorba mes esprits :
Je voyais défilér, sous mes regards surpris,
Les rangs tumultueux d'une innombrable armée
Où le géant altier condoyait le pygmée ;
J'y distinguais bien plus d'uniformes divers
Qu'on n'en aurait compté dans tout notre univers.
Les armes, je ne sais si l'on peut les décrire ;
J'y voyais figurer tout ce qui peut détruire :
Pince, lime, aiguillon, faux, tarière, marteau,
Kris malais barbelé, vrille, scie ou couteau ;
Enfin, des flancs épais de la noire phalange
S'exhalait, par instants, une musique étrange
Pleine de sons aigus, un murmure strident,
Des cris sourds et voilés, ensemble discordant.
Puis le drapeau partit, flottant à l'aventure ;
On y lisait, " *Guerre à l'agriculture !*
" *Vivent les dénicheurs, les lacets, les réseaux,*
" *Nos alliés constants ! . . . Mort aux petits oiseaux !* "
Dès lors ce fut pour moi comme un trait de lumière ;
J'avais devant les yeux, grouillante fourmillière,
Les nombreuses tribus des ennemis des champs,
Qui, prenant leur essor au souffle du printemps,
Après un long repos, tourbe dévastatrice,
Pour marcher au combat trouvaient l'instant propice.
C'étaient : la *Courtilière* aux outils de mineur ;
Le *Ver blanc* du fraisier, le *Hanneton* rougeur ;
La *Pyrale*, au raisin fatalement hostile ;
L'infime *Charançon*, qui choisit pour asile
Chaque grain de froment qu'il creuse à son profit,
Et commet plus de mal qu'aucun jamais n'en fit.
Au centre cheminaient les processionnaires,
Chenilles qui, toujours pressés légionnaires,
Satisfont en commun leur appétit glouton
Et font d'un arbre vert, en un jour, un bâton.
Après venaient encore les vives *Sauterelles*,
En escadrons volants, galopant sur les ailes ;
Et, pour clore la marche, emportant leurs maïsons,
Tout le troupeau rampant des lourds *Colimaçons*.
A peine dans les rangs restait-il quelques vides
Qui ne fussent remplis de *Pucerons* avides
Et de ces milliers d'infinitement petits
Qui sur les végétaux se trouvent répartis.

Je les suivais des yeux : leurs masses assurées
 Envahissaient la plaine en colonnes serrées ;
 Quand, semblant accomplir un dessein préconçu,
 Ou plutôt obéir au mot d'ordre reçu,
 Je les vis se ruer à l'immense curée.....

Leur sourde attaque alors fut de courte durée,
 Car la plaine, si verte et si riche au matin,
 Après quelques instants de l'horrible festin,
 N'offrait plus qu'un sol nu, des arbres sans feuillage :
 Le feu ne marque pas autrement son passage.....

J'avais eu cependant une lueur d'espoir :
 En sondant l'horizon, je venais d'entrevoir
 Plusieurs groupes d'oiseaux, en alliés fidèles,
 Sur les dévasteurs fondant à tire d'ailes ;
 Mais leurs efforts, hélas ! devenaient impuissants
 Contre des ennemis sans cesse renaissants ;
 Et moi, voyant ainsi la moisson ravagée,
 Je me sentis alors l'âme découragée :
 La plainte déborda de mon cœur plein de fiel,
 Et, sans plus réfléchir, j'incriminai le Ciel. . . .
 Lorsqu'un brillant éclair illumina ma vue
 Et, soudain, une voix vint à travers la nue
 Vibrer à mon oreille : " A l'homme seul il faut
 " Imputer tout le mal, sans remonter si haut, "
 Disait-elle, " ici-bas Dieu voulut l'équilibre
 " Dans la création, en laissant l'homme libre
 " D'en observer les lois ; mais l'homme, sans raison,
 " Ne voit pas au delà d'un étroit horizon ;
 " Et, loin de respecter cet ensemble admirable,
 " Il méconnoît son but : lui seul est donc coupable ;
 " Et s'il veut prévenir des malheurs infinis,
 " Protégeant les oiseaux, qu'il épargne les nids ! "

L. LE MARCHANT DE TRIGON.

Nettoyage des étables

Il importe également, à un haut degré, à la santé des animaux que les écuries soient convenablement et fréquemment nettoyées, afin de prévenir la formation de foyers d'émanations nuisibles qui engendrent des maladies internes, ainsi que pour préserver les chevaux, conjointement avec les soins extérieurs du corps, de certaines affections de la peau, telles que la gale, les dartres, les poux, etc.

Pour qu'une écurie soit tenue propre dans le sens exigé par les lois de l'hygiène bien entendu, il faut :

1o. Lors du renouvellement de la litière, c'est-à-dire au moins deux fois par semaine, indépendamment du nettoyage au balai, laver le pavement à grandes eaux et le balayer vigoureusement pour le débarrasser de toute souillure ; on doit veiller à ce qu'il ne reste, ni urine ni crottins dans les joints des pierres, des briques ou des pavés. Il sera bon pendant ce lavage d'établir des courants d'air à niveau du sol ; à cette fin, il faudrait percer des contre-barbacanes (ouverture étroite) dans le mur de tête, mais soigneusement les fermer et en entre-temps au moyen de portes, de trappes ou de tampons en bois. Ces courants à fleur de terre débarrassent complètement les parties basses de vapeurs nuisibles qui se dégagent toujours pendant le nettoyage, vapeurs qui nuisent tant à la vue des animaux ;

2o. Laver et nettoyer les auges tous les jours à l'eau claire, afin de prévenir tout dégoût de la part des animaux. Il arrive souvent que les chevaux refusent l'avoine sans cause apparente ou malade ; en pareil cas, le dégoût est presque constamment dû au séjour dans les coins de la mangeoire de quelques parties d'aliments oubliés et en putrescence ;

3o. Passer la brosse tous les deux ou trois jours sur les râteliers avant le lavage des mangeoires ; les laver au moins une fois par quinzaine ;

4o. Nettoyer et laver les barres de séparation, les planches de stalles et les ustensiles d'écurie une fois par semaine, et les chevaux sont au sac et au moins deux fois pendant le régime

du vert ;

5o. Débarrasser, tous les huit ou dix jours, les murs, les plafonds et les portes de la poussière qui les couvre et des araignées qui y attachent leurs toiles. Cette besogne peut très-bien se faire au moyen d'un balai de camelie ou de fanes de colza emmanché à la longueur voulue et ne servant qu'à cet usage ;

6o. Blanchir de temps en temps les murs de l'intérieur, au moins deux fois par an. Chacun sait combien le badigeonnage à la chaux rend les habitations saines en les débarrassant d'une foule d'ordures et d'œufs d'insectes. Tous les médecins recommandent ces soins de propreté et d'assainissement. — Le Sud-Est.

Usure prématurée des chevaux

La vie naturelle du cheval est de 35 ans ; sa durée est en moyenne de 14.

Au nombre des causes nombreuses de l'usure prématurée des chevaux, il faut placer en première ligne l'extrême négligence et les pratiques vicieuses que l'on apporte généralement, dans les campagnes, à l'application de la ferrure.

Les fers sont presque toujours d'un poids beaucoup plus considérable que ne le comporte leur solidité, et, en effet, presque partout l'on est obligé de faire relever les fers avant leur usure. Si l'on faisait le calcul de ce poids soulevé alternativement par chaque membre, et si l'on comptait le nombre de pas que le cheval fait par lieu, on verrait qu'à la fin d'une journée de travail l'animal, par le seul poids de ses fers, a déplacé plusieurs milliers de livres.

Les maréchaux font sortir les clous beaucoup trop près de la couronne, car, outre qu'un fer est très-solide, broché à une distance raisonnable, surtout pour tous les chevaux allant au pas, cette habitude a pour résultat de gêner l'élasticité du sabot en introduisant des tiges rigides dans une trop grande étendue de la muraille, et de serrer beaucoup trop le pied en passant trop près de la face externe de la paroi des boursoufflures qui compriment les parties vides. Quand il s'agit de river, on donne des coups de marteau sur la pointe des clous pour les rabattre ; plus ces coups sont donnés près la couronne, vers laquelle la muraille va en s'amincissant, plus ces coups sont dangereux.

Petite Chronique

COLONISATION. — Nous sommes heureux d'annoncer que le gouvernement a accordé aux sociétés de colonisation de Montréal, une nouvelle réserve de terre dans le Canton de Mars-ton. Ces terrains sont situés sur les bords du lac Mégantic et offrent de grands avantages pour la colonisation. — *Minerve*.

— Un de nos compatriotes, dit le *Pionnier*, récemment parti du canton de Weedon, en ce District, pour aller tenter fortune dans la Grande République, nous écrit de Lewiston, Maine, en date du 27 Octobre dernier.

" Si vous aviez un moment pour écrire un article dans votre journal, afin d'arrêter les Canadiens d'émigrer aux Etats, vous leur rendriez un grand service ; car toutes les villes, tous les villages regorgent d'émigrés, dont un grand nombre sont sans emploi. Ceux qui ont de l'ouvrage sont obligés de dépenser tout ce qu'ils gagnent pour pension, loyer de maison chauffage, etc., de sorte qu'il leur reste peu de chose sur le salaire du mois. La maladie fait de grands ravages dans la ville où je demeure. "

RECETTES

Procédé pour empêcher les vers de pénétrer dans le fromage

Ce moyen consiste à placer du millepertuis, (herbes de St.-Jean) entre les fromages, l'odeur empêche les vers de croître ; s'il y en a déjà, elle les fait disparaître.

Breuvage vermifuge économique pour les animaux

Lorsque les bêtes sont tourmentées par les vers, faites leur

avalant un breuvage que vous préparerez de la manière suivante : Prenez une poignée de tiges d'absinthe ou d'armoise et mettez-les infuser dans une pinte d'eau bouillante. Au bout d'une demi-heure, prenez l'eau d'infusion et faites-y fondre ou dissoudre 2 onces de sel, 1 once de savon blanc râpé, et 2 onces de miel.

Nouveau remède à la météorisation

Un cultivateur du Finistère écrit qu'en plaçant sous les naseaux d'une vache météorisée une pincée de tabac sur une pelle rouge, on la guérit immédiatement.

Cela est facile, prompt et peu coûteux. Nous serions heureux d'apprendre que le procédé a été couronné de succès.



DEPARTEMENT DES DOUANES

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Ste. Anne, 21 Nov. 1872.



AVIS PUBLIC

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 11 octobre 1872.

EXPOSITION DE VIENNE

Conformément à un ordre en conseil en date du 2 octobre 1872, avis est par le présent donné aux compagnies, sociétés ou individus qui pourraient désirer envoyer à leur propre compte des effets à la prochaine exposition de Vienne, que les extraits suivants sont tirés des règlements fournis et que le comité nommé par la commission agissant au nom de Sa Majesté chargé de surveiller l'exposition des produits coloniaux offre ses services pour l'exposition des objets dont suit la classification :

Le programme de l'Exposition de Vienne renferme les objets classifiés dans une série comprenant vingt-six groupes, savoir :

- Groupe 1. Mines, Carrières et Métallurgie.
- Groupe 2. Agriculture, Horticulture et Arboriculture.
- Groupe 3. Produits chimiques.
- Groupe 4. Substances alimentaires étant les produits de l'industrie
- Groupe 5. Filature et confection des draps
- Groupe 6. Ouvrages en cuir et en caoutchouc.
- Groupe 7. Ouvrages en métaux.
- Groupe 8. Ouvrages en bois.
- Groupe 9. Ouvrages en pierre, en ténace et en verre.
- Groupe 10. Menus articles et objets de fantaisie.
- Groupe 11. Papier et papeterie.
- Groupe 12. Dessin linéaire et industriel.
- Groupe 13. Machines et moyens de transport.
- Groupe 14. Instruments de physique et de chirurgie.

- Groupe 15. Instruments de musique.
 - Groupe 16. Art de la guerre.
 - Groupe 17. Marine.
 - Groupe 18. Génie Civil, travaux publics et architecture.
 - Groupe 19. Arrangement intérieur et décoration des résidences privées.
 - Groupe 20. Distribution, ameublement et ustensile pour une maison de ferme.
 - Groupe 21. Industrie domestique nationale.
 - Groupe 22. Exhibition montrant l'organisation et l'influence des musées de beaux-arts, tels qu'appliqués à l'industrie.
 - Groupe 23. L'art appliqué à la religion.
 - Groupe 24. Objets de beaux-arts de l'antiquité, exhibés par les amateurs et propriétaires de collections. (Expositions des amateurs.)
 - Groupe 25. Beaux-arts dans le temps actuel, ouvrages produits depuis l'exposition de Londres en 1862.
 - Groupe 26. Education, enseignement et instruction.
- A l'exposition des articles placés sous les titres qui précèdent est ajoutée ce qu'on désigne sous le nom d'EXPOSITIONS ADDITIONNELLES et d'EXPOSITIONS TEMPORAIRES, la première se rapportant.

1. A l'histoire des inventions.
2. A l'histoire de l'industrie.
3. A l'Exhibition des instruments de musique de Crémone.
4. A l'Exhibition de l'emploi des rebuts et à leurs produits.
5. A l'histoire des prix.
6. A la représentation du Commerce et du trafic du monde, le dernier embrassant :

1. Bestiaux vivants (chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, chiens, volailles, gibiers, poissons, etc).
2. La viande de boucher, la venaison, la volaille, le lard, etc.
3. Les produits de la laiterie.
4. Les produits de jardin, (fruits verts, légumes verts, fleurs, plantes, etc.)
5. Plantes dommageables à l'agriculture et aux forêts.

Le comité de régie sus-nommé de l'exposition des produits coloniaux est présidé par le marquis de Ripon.

Le secrétaire de la commission nommée par Sa Majesté pour s'occuper de l'Exposition de Vienne est Philip Cunliff Owen, écuyer, dont l'adresse est comme suit : " Bureau de l'Exposition de Vienne, 41, rue du Parlement, Londres, S. W. "

L'extrait qui suit renferme tous les règlements qui concernent les particuliers, à savoir :

- a. La commission de Sa Majesté est nommée pour représenter les exposants de la métropole et des colonies.
- b. Les exposants devront payer toutes les dépenses, y compris les transports des effets exposés.
- c. Le Comité Autrichien n'aura de communication qu'avec les Commissaires de Sa Majesté.
- d. L'exposition s'ouvrira à Vienne le premier mai et se terminera le 31 octobre 1873.

e. Les exposants sont responsables de l'emballage, du transport, de la livraison, de l'ouverture des caisses à l'arrivée et au départ des articles exposés.

f. Les objets seront soumis à l'appréciation d'un jury International.

g. Les objets envoyés à l'exposition seront reçus à Vienne du 1er février au 13 avril 1873.

h. Les objets exhibés seront protégés contre les voleurs d'invention ou de dessins.

i. Les exhibants et leurs agents, recevront des billets leur donnant l'entrée gratuite à l'Exposition.

A raison du court espace de temps qui reste encore avant l'Exposition, ceux qui désirent envoyer quelques articles devront se hâter de se mettre en communication avec le comité formé par la Commission nommée par sa Majesté.

J. H. POPE.

Ministre de l'Agriculture.

Ste. Anne de la Pocatière, 7 octobre 1872.